

LIRE PAGE

- 2 à 12. — Les résultats du référendum.
- 13. — Après le départ du général de Gaulle, A. Passeron, A. Guichard.
- 14-15. — Les réactions en France.
- 17. — Les réactions à l'étranger, H. Pierre, R. Delcour, A. Clément, P. Yankovitch, B. Margueritte, A. Saab.
- 18-19. — Dix ans de pouvoir gaulliste, P. Vianson-Ponté.
- 20. — La mort du président bolshévien, M. Niedergang.
- 24-25. — Les spectacles, C. Sarraute, L. Marcorelles, L. Malson. — Les sports, F. Janin.

Le Monde

Rédaction, Administration: 5, r. des Italiens, Paris-IX'. — Directeur: Hubert BEUVE-MÉRY

0,50 F

Algérie, 0,50 DA; Maroc, 0,60 dir.; Tunisie, 50 m.; Allemagne, 0,70 DM; Autriche, 5 sch.; Belgique, 5 fr.; Danemark, 1,75 kr.; Espagne, 8 pes.; Gde-Bretagne, 1,3 sh.; Grèce, 8 dr.; Italie, 100 l.; Luxembourg, 5 fr.; Norvège, 1,50 kr.; Pays-Bas, 0,65 fl.; Portugal, 7,5 esc.; Suède, 1,25 kr.; Suisse, 0,50 fr.; USA, 50 cts; Yougoslavie, 3 din.

tarif des abonnements page 6

C.C.P. PARIS N° 4207-23

TELEXPARTIS N° 65572

Ad. télégr. : JOURMONDE-PARIS

Tél. : PRO. (770) 91-29

APRÈS LE SUCCÈS DU « NON » : 53,17 % EN MÉTROPOLE

Le général de Gaulle a cessé d'exercer ses fonctions

« Roulette russe » ?

par SIRIUS

JUSQU'À la clôture du scrutin, les pronostics restaient réservés. Et nul, compte tenu des départements et territoires d'outre-mer, n'osait préjuger le pari que le président de la République avait cru devoir engager. Parmi ses partisans comme parmi ses adversaires, nombreux cependant étaient ceux qui s'interrogeaient sur les raisons d'une initiative aussi risquée, dont ils n'arrivaient pas à percevoir la nécessité. Le gouvernement ne disposait-il pas d'une majorité compacte et docile? Le chef de l'Etat n'avait-il pas attribué lui-même « caractère de référendum » au récent et triomphal renouvellement de l'Assemblée nationale? Pourquoi, dès lors, ne pas mettre en train de nouvelles réformes sans avoir à passer outre à l'avis fortement motivé du Conseil d'Etat, sans renoncer aux discussions publiques qui auraient permis de mieux cerner et peut-être de mieux surmonter les principaux obstacles, sans paraître chercher au Sénat quelque mauvaise querelle et, finalement, sans lancer un défi qui devait catalyser toutes les formes du mécontentement et offrir ainsi, comme on l'a dit, aux diverses oppositions un « cadeau » inespéré?

Même gagné, un tel pari ne résolvait rien. Il ne pouvait au contraire assurer au chef de l'Etat une autorité supérieure ou égale à celle qu'il tenait déjà de sa propre élection en 1965 et des élections législatives de 1968. Il y avait alors quelque dérision à proclamer qu'un « oui » majoritaire garantirait, « quoi qu'il arrive, le progrès développé, l'ordre assuré, la monnaie défendue, l'indépendance maintenue, la paix sauvegardée, la France respectée ». Comme s'il dépendait d'un « oui » ou d'un « non » que toutes les difficultés fussent comme par enchantement instantanément levées!

En peignant sous ces couleurs idylliques l'heureux achèvement de son second septennat, Charles de Gaulle entendait-il masquer le sentiment d'impuissance et d'échec qui s'était fait jour un instant, en mai dernier, et qui, peu à peu, l'aurait envahi? Joueur audacieux, longtemps heureux et soudain aux abois, ne risquait-il pas délibérément une sortie théâtrale, une sorte de suicide politique par un coup de roulette russe, sans égard pour les « désastreuses secousses » qu'il n'avait pas craint d'annoncer? Que l'on rejette ou non l'hypothèse, il y a toujours lieu de revenir à la conception que, dès l'origine, le président démissionnaire s'est faite du pouvoir et de sa propre légitimité. En même temps que sur les exigences supposées du « destin national », elle se

M. Alain Poher assure l'intérim de la présidence de la République et adresse lundi soir un « message à la nation »
L'élection présidentielle pourrait avoir lieu le 1^{er} juin
M. Capitant, ministre de la justice, donne sa démission

Le « non » l'a emporté : il a recueilli 53,17 % des suffrages exprimés en métropole.

Depuis midi, le général de Gaulle n'est plus président de la République. De Colombey, il avait annoncé sa décision à 0 h. 11 par un communiqué ainsi conçu : « Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi. »

● M. POHER est arrivé à l'Élysée à 15 h. 5 pour y recevoir le premier ministre. Le président du Sénat doit exercer l'intérim de la présidence de la République jusqu'à l'élection présidentielle. Celle-ci doit se dérouler vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus après la constatation de la vacance, formalité qui a été accomplie à midi par le Conseil constitutionnel. On avance, pour le premier tour, la date du 1^{er} juin. Le président du Sénat adressera lundi un message radiotélévisé à la nation.

● LE GOUVERNEMENT COUVE DE MURVILLE reste en fonction, mais le ministre de la justice, M. Capitant, a donné sa démission dès lundi matin (voir page 13) : il n'a donc pas assisté au conseil de cabinet qui s'est tenu à 11 heures à l'hôtel Matignon. Un conseil des ministres est prévu mercredi, sous la présidence de M. Poher. L'Assemblée nationale et le Sénat sont convoqués mardi après-midi.

● M. GEORGES POMPIDOU n'a fait aucune déclaration, mais ses amis se mobilisent « pour les combats de demain », a

dit M. Robert Poujade. M. Guy Mollet a dit qu'au second tour, entre M. Poher et M. Pompidou, il choisirait M. Poher, et entre M. Pompidou et un communiste, il voterait communiste.

Les communistes renouvellent à la fois leur souhait d'un programme commun à toute la gauche et leur refus de « tout pouvoir réactionnaire », visant le centre ainsi que le gaullisme.

● AU QUARTIER LATIN, où d'importantes forces de police avaient opéré en fin de soirée un sévère « bouclage », des bagarres se sont produites dimanche à partir de 23 heures pour ne se terminer que lundi, peu avant l'aube. Des groupes de manifestants, qui ne semblaient pas répondre à une consigne précise, ont été dispersés et matraqués avec une énergie et même une brutalité qui laissent craindre une nouvelle escalade de la violence. On compte plusieurs dizaines de blessés. En revanche la police n'a pas accroché des antigauillistes de droite qui manifestaient aux Champs-Élysées.

● DANS LES SYNDICATS, on adopte également une attitude prudente. La C.G.T. se déclare « prête à entreprendre les démarches » propres à favoriser « l'indispensable union des démocrates », mais un de ses porte-parole a précisé qu'il ne s'agissait pas d'aller à la rencontre des partis politiques mais de reprendre contact, notamment avec la FEN et la C.F.D.T.

● A L'ÉTRANGER, c'est d'abord la stupeur qui domine, et aussi le sentiment que,

quel que soient les motifs de satisfaction ou de regret, un changement d'importance vient de se produire sur la scène internationale.

Aux États-Unis, où le New York Times annonce l'événement sur toute la largeur de sa première page, les officiels se gardent encore de tout commentaire. Il en est de même à Londres, où les inquiétudes à propos de la livre se mêlent à l'incertitude concernant le sort de la candidature britannique au Marché commun.

A Bonn, le porte-parole du gouvernement fédéral s'est borné à rendre hommage au rôle joué par le général pour l'affermissement de l'amitié franco-allemande.

Comme on pouvait s'y attendre, un sentiment de regret allant jusqu'à la consternation domine au Québec, dans de nombreux pays du « tiers monde » et bien entendu dans les pays arabes, dont un représentant aux Nations unies, nous cède Philippe Ben, a même parlé de « plus grande défaite depuis la guerre de six jours ». Pour les mêmes raisons, un des rares pays où la satisfaction s'exprime sans ambages est Israël.

A l'Est, aucune réaction officielle n'est encore enregistrée, bien que la déception soit sensible dans certains commentaires, à Varsovie notamment. Radio-Moscou voit dans le résultat « une grande victoire pour les forces de gauche et en premier lieu pour le P.C. », tandis que l'agence Tass présente sans commentaire la démission du général de Gaulle et la déclaration de M. Waldeck Rochet.

fonde — à défaut de droit divin — sur la prédestination à les interpréter et à les satisfaire.

Le principal sens du référendum est alors de manifester cette vocation au regard de tous, sans aucun recours aux échelons intermédiaires puisque, par essence, « le pouvoir ne se divise pas ». « Il faut donc prendre appui sur le peuple, lit-on dans les « Mémoires », plutôt que dans les élites qui, entre lui et moi, tendaient à s'interposer. » Ainsi peut-on expliquer qu'il ait fallu — quel que fût le prix à payer — effacer en quelque sorte le résultat des élections législatives par une consultation directe. Et aussi écarter l'homme qui s'était permis, en période de crise aiguë, de prendre certaines initiatives et de faire preuve d'une trop grande efficacité personnelle.

Charles de Gaulle s'en va, aucun problème ne se trouve pour autant résolu. On veut espérer que cette piété quelque peu idolâtrique qu'il a toujours portée à la France l'incitera à ne pas renouveler les erreurs du R.P.F. et à réprouver les tentations que ses ultras ne manqueront pas de susciter. Ceux qui lui restent fidèles éprouvent une tristesse que partagent, plus ou moins, beaucoup de ses antagonistes. Ces derniers ont du reste quelques bonnes raisons d'avoir le triomphe modeste. Pour tous, la tâche sera d'autant plus malaisée que, au lieu d'établir solidement les institutions et les mœurs que les Français attendaient de lui, le chef de l'Etat leur a trop souvent appris à ne pas s'embarrasser de règles et de garanties devenues gênantes, créant ainsi des précédents que d'autres pourraient invoquer sans s'imposer les mêmes limites. Telle est, dans leur grandeur, la faiblesse de la plupart des héros historiques. Capables de dominer des tempêtes qui seules leur permettent de donner la mesure de leurs dons, ils en gardent une sorte de nostalgie, une inclination naturelle à substituer l'exceptionnel à la banale coutume : « Levez-vous, orages désirés... »

Dite « directe », « populaire », « avancée », « de progrès » ou, sans l'avouer, « conservatrice », la démocratie va plus que jamais être accommodée à toutes les sauces. Puissent les Français ne pas la renier dans les faits tout en la brandissant comme un drapeau ! Un peu partout, des régimes autoritaires prennent le relais de démocraties défaillantes. Aux peuples incapables de s'entendre sur leurs communes raisons de vivre, le commissaire finit toujours par imposer sa loi.

LES RÉSULTATS EN MÉTROPOLE

Inscrits	28 656 494
Abstentions	5 565 475 (19,42 %)
Votants	23 091 019 (80,57 %)
Blancs ou nuls	632 131 (2,20 %)
Suffrages exprimés	22 458 888

NON : 11 943 233

OUI : 10 515 655

53,17 % des suffrages exprimés
41,67 % des inscrits

46,82 % des suffrages exprimés
36,69 % des inscrits

En raison de la place requise par le référendum, « le Monde de l'économie » est reporté à une date ultérieure.

La nouvelle du départ du général de Gaulle a été accueillie avec plus de résignation que d'indignation par ses principaux partisans, et aucun d'entre eux, jusqu'à présent, n'a paru tenté de mettre en question ou en doute le verdict, au demeurant net, du pays. La démission du président de la République n'a pas davantage suscité de manifestations d'enthousiasme de la part de ses

adversaires, dont certains même laissent percer non des regrets, mais leur admiration pour le personnage historique qui se retire aujourd'hui de la scène.

M. Poher va donc s'asseoir à la table du conseil des ministres en face de M. Couve de Murville. Le président intérimaire n'a pas le droit de dissoudre l'Assemblée, d'or-

Le monde sans de Gaulle

Par ANDRÉ FONTAINE

Il y a huit jours encore, on aurait difficilement trouvé dans les ambassades, dans les rédactions des grands journaux étrangers, dans les centrales des services de renseignements, une seule personne pour penser sérieusement que le référendum pourrait être négatif. Lorsque le Monde fit état d'un sondage officieux donnant la victoire au « non », la première réaction, notamment à Londres, fut de dire qu'il s'agissait d'une manœuvre d'intoxication. On interpréta de même la hausse du dollar. Il fallut la publication des

études de la SOFRES et de l'IFOP pour que l'on commence à envisager l'éventualité d'un échec, auquel, cependant, personne n'arrivait tout à fait à croire. C'est donc une surprise générale confinant au saisissement qui caractérise les réactions des capitales étrangères devant l'effacement du dernier des grands survivants de la deuxième guerre mondiale. Ce dénouement prosaïque a beau singulièrement rappeler la chute de Churchill en juillet 1945, il n'en reste pas moins si mal accordé au personnage et à la légende de l'homme des tempêtes qu'on a du mal à se persuader de sa réalité.

Se mêle-t-il, à cet étonnement général, une part de satisfaction ? Le général avait trop défié à la ronde pour que le premier réflexe de ceux qui se sont si souvent heurtés à lui ne soit pas de soulagement. Mais aussitôt celui-ci ressenti, sinon exprimé, une double question est presque partout posée : la disparition de la scène politique du chef de la France libre signifie-t-elle pour autant la fin de la diplomatie gauloise ? N'est-elle pas de nature à entraîner des troubles, notamment dans l'ordre économique et monétaire, dont pourraient bien pâtir en fin de compte les gouvernements les plus hostiles à cette diplomatie ?

Déjà au moment de la crise de mai on avait vu se produire, ouverte ou implicite, une étonnante convergence des sympathies étrangères en faveur de celui qui était alors le président de la République. A Moscou, on redoutait que, s'il était renversé par la révolution, une junte de protégés de la C.I.A. ne mit fin rapidement au rapprochement grâce à lui largement amorcé entre la France et les pays socialistes.

ganiser un référendum, de proposer une révision de la Constitution ni de renvoyer le gouvernement. Celui-ci ne peut être renversé puisqu'il n'a pas la faculté d'engager son existence devant l'Assemblée et aucune motion de censure n'est recevable. En revanche, le conseil des ministres peut décréter l'état de siège ou l'état d'urgence, et le président intérimaire a la faculté, si les circonstances l'exigent, de se saisir des pleins pouvoirs en vertu de l'article 16 de la Constitution.

M. Poher sera-t-il lui-même candidat à l'Elysée ? Des contacts en cours, notamment avec les dirigeants de la gauche socialiste, du centre et de certaines tendances de la majorité, détermineront sa décision. Le nom de M. Pinay a été une fois de plus mis en avant sans qu'on puisse discerner encore s'il s'agit d'une manœuvre. A gauche, quelques-uns de ses amis lancent le nom de M. Guy Mollet, mais l'incertitude règne sur l'attitude qu'adoptera le P.C., dont la décision pesera évidemment très lourd, selon qu'il présentera ou non un candidat. Du côté de la majorité, c'est bien entendu le nom de M. Pompidou qui est sur toutes les lèvres.

Un premier examen met en lumière les données suivantes :

1) Quatre électeurs inscrits sur cinq ont voté. L'abstention a donc été nettement moins importante qu'on ne le prévoyait généralement sur la foi des premiers sondages d'opinion, et ce « dégel » relatif paraît avoir bénéficié essentiellement au « non ».

Avec 5 565 475 abstentions, soit 19,42 %, sur 28 656 494 inscrits, en métropole, le pourcentage d'électeurs qui n'ont pas pris part au scrutin se compare à celui qui avait été atteint au premier tour des élections législatives de mars 1967 et juin 1968.

La Corse est, comme toujours, le département où l'on vote le moins, la moitié des électeurs inscrits résidant en métropole et se dérangeant moins volontiers encore pour un référendum que pour des élections. Elle est rejointe par la Creuse, qui est généralement au premier rang pour la France continentale ; par l'Ain, ce qui n'est pas inhabituel, et par le Cantal, département de M. Pompidou, ce qui est plus surprenant.

PIERRE VIANSSON-PONTE.

(Lire la suite page 13. 1^{re} col.)

AU JOUR LE JOUR

Le signe du zodiaque

Tandis que sur la carte de la télévision la marée noire du « non » gagnait jusqu'aux Côtes-du-Nord, je songeais, peut-être avec une certaine naïveté, je l'avoue, à ce vieil homme au regard absent déjà qui, quelques jours plus tôt, était apparu sur le même écran et devait au même instant y lire sa défaite.

J'y songeais avec tristesse, comme il est naturel pour qui a vécu plus de la moitié de sa vie sous le signe du général de Gaulle, même s'il refusait les déterminations de l'horoscope.

On peut se passer des étoiles d'un général comme des signes du zodiaque pour trouver son destin. Le général de Gaulle paie le tort qu'il a eu de l'oublier. Nous aurions tort d'oublier qu'à un moment déjà lointain de son histoire ce pays a eu le sentiment de l'identifier à son destin et de suivre dans l'ombre la route qu'il montrait.

ROBERT ESCARPIT.

(Lire la suite page 16, 2^e col.)

Fayard

il faut oser lire

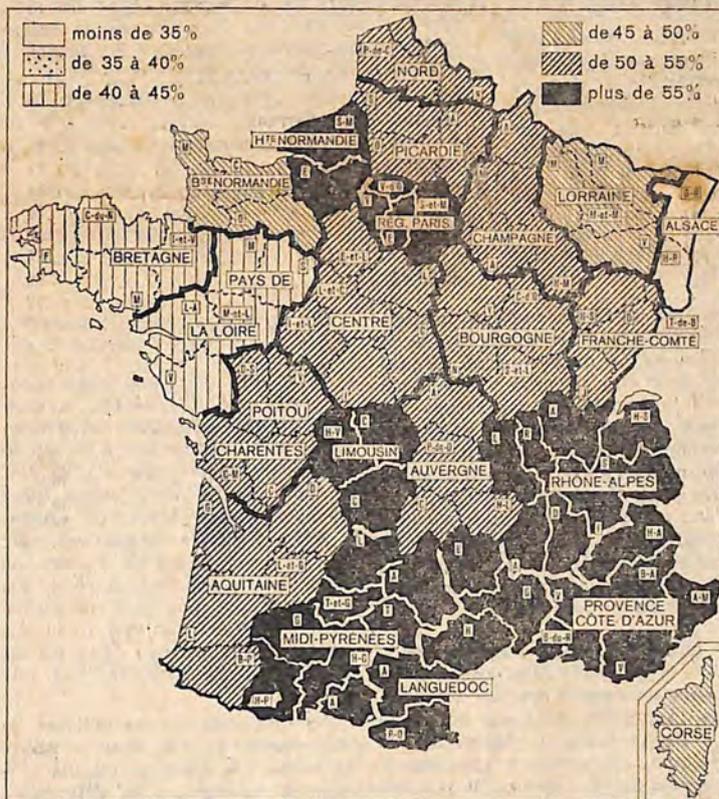
“le désert”

jean davray

Etrange livre, désordonné, violent, hirsute, prophétique...

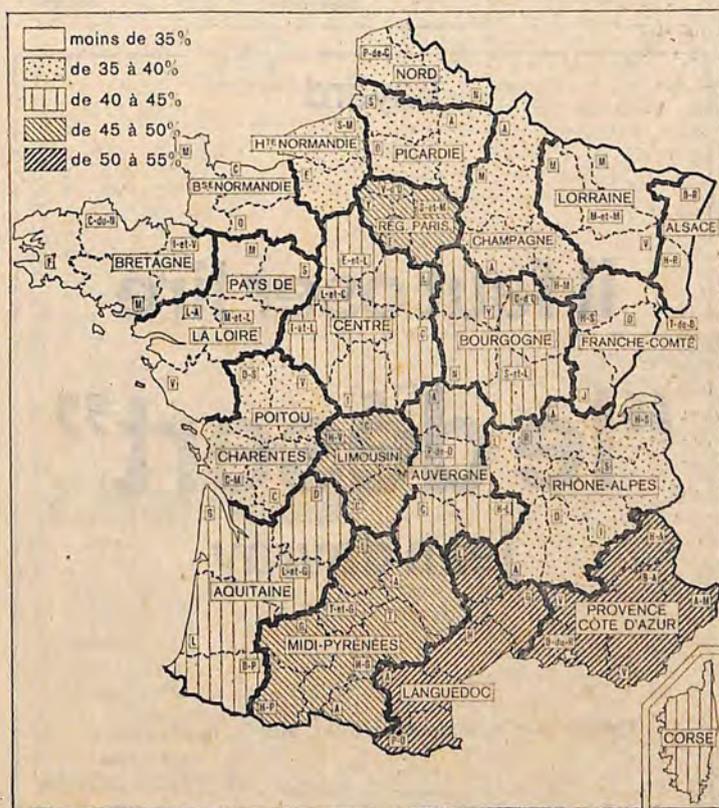
Henri Troyat
de l'Académie Française

La carte « régionale » des « non »

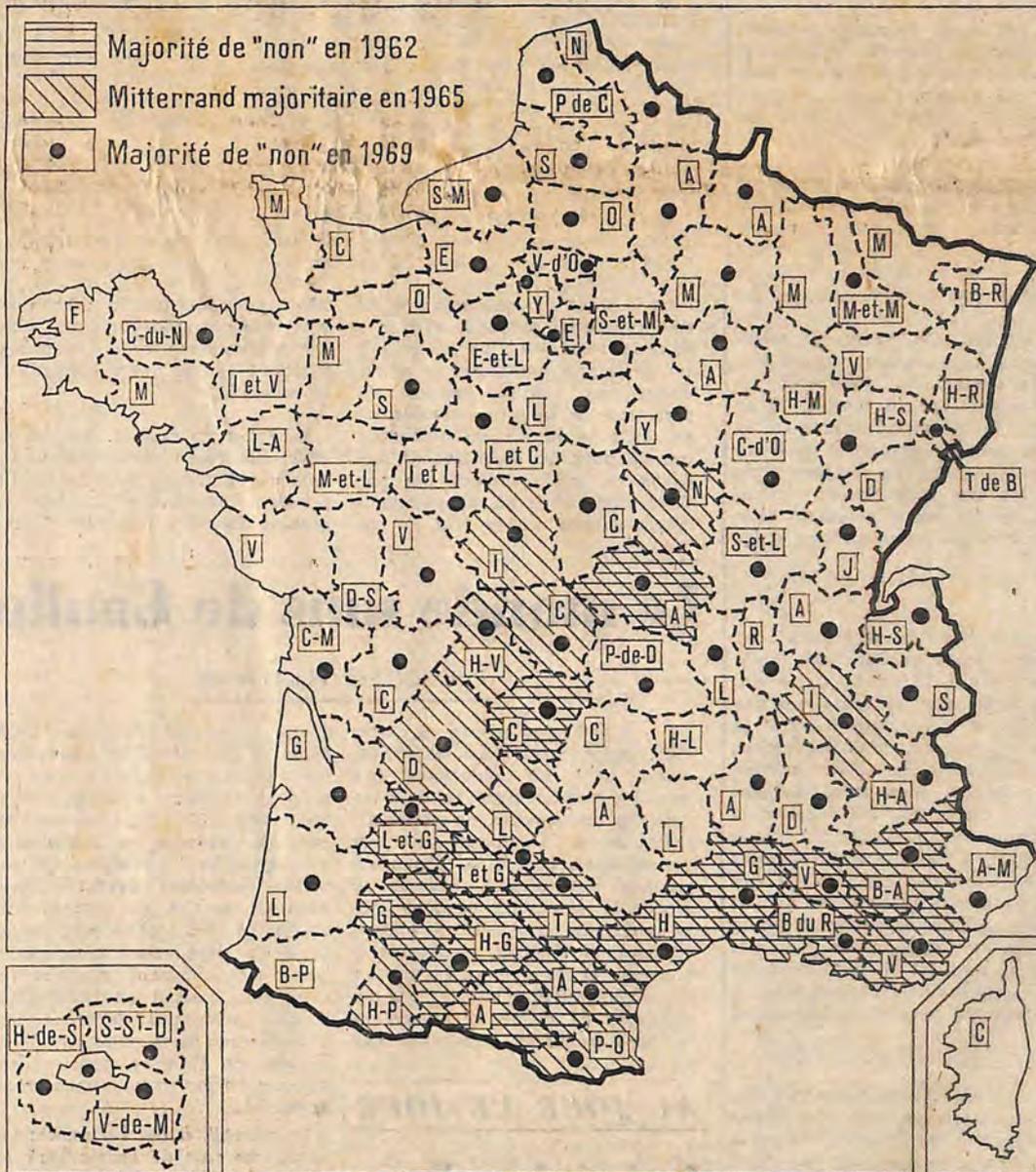


en 1969

en 1962



L'opposition en 1962, en 1965 et en 1969



Le vote des régions de 1962 à 1969 (par rapport aux suffrages exprimés)

REGIONS	1969 : les « NON »		1965 : les voix « Mitterrand »		1962 : les « NON »	
		%		%		%
Alsace	194 600	32,06	147 147	22,63	76 506	12,34
Aquitaine	652 678	54,35	601 899	48,96	448 840	42,28
Auvergne	336 650	54,93	307 479	47,45	231 807	41,20
Bourgogne	371 054	54,26	356 506	49,73	252 479	40,79
Bretagne	534 949	43,17	470 839	36,84	299 655	24,81
Centre	505 284	54,16	447 651	46,51	344 640	40,90
Champagne-Ardennes	283 742	52,19	251 353	43,51	184 624	35,16
Corse	47 351	45,87	43 550	40,34	34 933	44,37
Franche-Comté	226 752	51,04	204 345	43,71	123 723	29,94
Languedoc-Roussillon	468 888	59,38	482 466	59,14	346 419	51,12
Limousin	222 810	57,55	224 046	54,55	172 185	49,00
Lorraine	449 386	46,89	346 345	34,43	195 092	20,74
Midi-Pyrénées	593 641	55,95	612 734	55,21	471 088	49,05
Nord	926 789	52,71	830 314	46,18	653 667	38,16
Basse-Normandie	266 469	46,58	184 874	31,62	127 006	23,03
Haute-Normandie	378 268	55,54	324 482	47,02	230 322	37,34
Pays de la Loire	531 062	44,22	446 993	36,35	305 913	27,23
Picardie	397 020	54,23	332 448	44,47	261 359	37,95
Poitou - Charente	364 210	52,21	332 189	45,40	235 229	37,27
Provence - Côte d'Azur	854 403	59,86	772 868	54,07	597 569	50,57
Région parisienne	2 301 334	58,21	1 944 392	47,46	1 691 221	45,14
Rhône - Alpes	1 035 813	55,82	896 265	46,39	648 418	39,75

ne placez pas votre argent SANS CONSULTER

LA CIVILE FONCIERE

6, place de la Madeleine
PARIS
OPE 51-75

le groupe le plus ancien et le plus important des sociétés civiles de placements immobiliers

12 000 ASSOCIÉS

20 MILLIARDS

de Francs anciens entièrement investis en immeubles de rapport

LOYERS INDEXES

**REVENU NET
DISTRIBUÉ**

**8,80 %
l'an**

sans tenir compte des plus values du capital

FISCALITÉ RÉDUITE
VALORISATION DU CAPITAL
PARTS DE 1000 FRANCS
CAPITAL DOUBLÉ EN CAS DE DÉCÈS

LA CIVILE FONCIERE 87, Société Civile pour la propriété d'immeubles et leur gestion. Siège Social, 6, place de la Madeleine, Paris 8^e. Date d'expiration 1^{er} Octobre 2012 sans prorogation. Capital au 31/3/69 27 580 000 F. peuvent être portés à 100 millions par création de parts nouvelles de 1.000 F. cessibles par transfert (extrait du B.A.L.O. n° 126). La responsabilité des associés est fixée par l'article 1863 du Code civil.

BON A DÉCOUPER

pour une documentation gratuite conforme au décret du 15 Mars 1968 réprimant toute publicité comportant des indications fausses ou de nature à induire en erreur.

NOM
PRENOM
ADRESSE

DU SCRUTIN

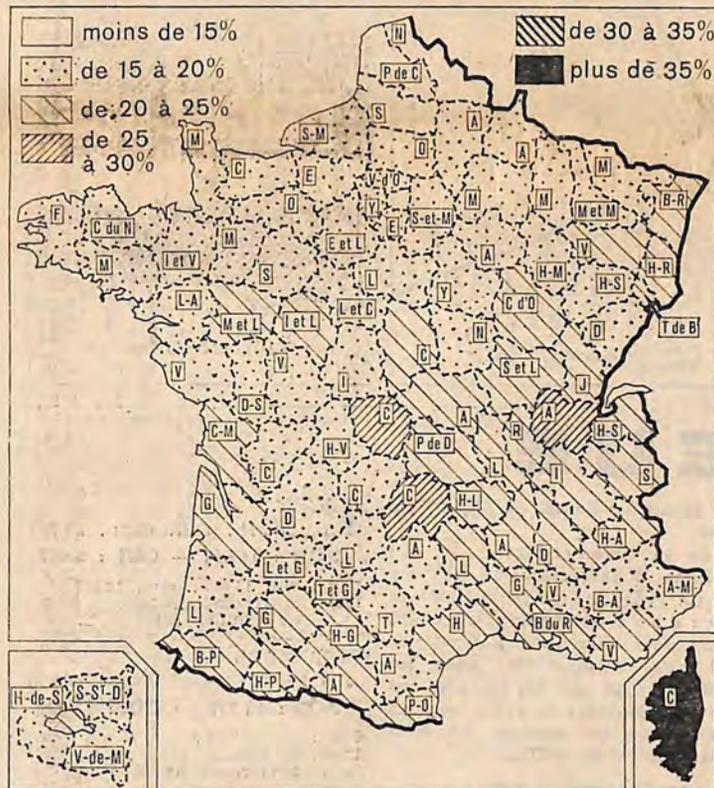
LES ABSTENTIONS, LES NULS, LES « NON » ET LES « OUI » (par rapport aux électeurs inscrits)

	ABST.	BLANCS OU NULS	NON	OUI		ABST.	BLANCS OU NULS	NON	OUI		ABST.	BLANCS OU NULS	NON	OUI
AIN	25,35	2,06	38,18	34,39	HAUTE-GARONNE	20,78	2,12	45,34	31,73	PARIS	20,97	2,03	43,08	33,90
AISNE	16,30	2,20	44,23	37,25	GERS	21,96	2,20	46,70	29,11	PAS-DE-CALAIS	13,82	2,08	45,78	38,31
ALLIER	21,02	2,19	45,89	30,89	GIRONDE	20,74	1,83	44,22	33,19	PUY-DE-DOME	22,39	2,13	44,15	31,31
BASSES-ALPES	19,71	2,58	44,39	33,30	HAUTS-DE-SEINE	17,25	2,22	47,28	33,23	BASSES-PYRENEES	23,04	1,73	35,31	39,90
HAUTES-ALPES	21,21	2,06	40,19	36,52	HERAULT	21,23	1,86	46,23	30,67	HAUTES-PYRENEES	22,31	1,71	43,09	32,87
ALPES MARITIMES	19,94	2,02	46,64	31,38	ILLE-ET-VILAINE	18,67	2,61	32,35	46,35	PYRENEES-ORIENTALES	22,72	1,91	46,22	29,13
ARDECHE	20,90	2,01	38,97	38,10	INDRE	19,96	2,77	45,08	32,17	BAS-RHIN	23,80	2,28	23,48	50,41
ARDENNES	19,13	2,09	40,82	37,95	INDRE-ET-LOIRE	20,14	3,95	41,83	34,06	HAUT-RHIN	21,19	2,79	24,66	51,34
ARIEGE	21,60	1,66	45,46	31,26	ISERE	22,60	0,99	45,16	31,23	RHONE	20,90	2,04	44,52	32,52
AUBE	19,14	2,28	40,66	37,91	JURA	21,26	2,61	41,63	34,48	HAUTE-SAONE	18,14	2,53	40,85	38,45
AUDE	17,57	2,09	49,39	30,93	LANDES	16,92	1,87	40,78	40,41	SAONE-ET-LOIRE	24,50	2,14	39,11	34,23
AVEYRON	19,16	3,47	36,18	41,17	LOIR-ET-CHER	17,97	2,58	45,19	34,25	SARTHE	19,25	2,47	40,25	38,01
BELFORT (Territoire de)	20,32	1,98	40,63	37,05	LOIRE	23,94	2,50	39,00	34,55	SAVOIE	24,69	1,86	40,17	33,26
BOUCHES-DU-RHONE	21,83	1,58	46,98	29,60	HAUTE-LOIRE	23,13	2,45	34,66	39,74	HAUTE-SAVOIE	23,64	1,95	38,88	35,52
CALVADOS	18,74	2,17	39,36	39,71	LOIRE-ATLANTIQUE	18,69	2,38	37,37	41,54	SEINE-MARITIME	18,47	2,20	44,09	35,22
CANTAL	25,22	1,58	31,91	41,27	LOIRET	18,14	2,73	39,64	39,47	SEINE-ET-MARNE	18,94	2,29	42,51	36,25
CHARENTE	19,76	2,45	42,62	35,15	LOT	17,04	2,18	44,37	36,38	SEINE-SAINT-DENIS	16,93	1,90	51,15	30
CHARENTE-MARITIME	22,55	2,07	41,32	34,04	LOT-ET-GARONNE	17,44	2,37	48,33	31,84	DEUX-SEVRES	19,65	3,30	36,47	40,56
CHER	20,35	2,16	43,13	34,34	LOZERE	23,53	2,20	28,96	45,30	SOMME	12,93	2,34	46,21	38,50
CORREZE	17,95	1,78	45,33	34,93	MAINE-ET-LOIRE	20,11	2,80	32,33	44,74	TARN	15,47	3,16	44,36	36,99
CORSE	42,45	0,43	26,19	30,91	MANCHE	19,96	2,58	32,17	45,27	TARN-ET-GARONNE	17,51	2,83	44,24	35,40
COTE-D'OR	22,26	2,23	39,73	35,76	MARNE	18,98	2,32	41	37,68	VAL-DE-MARNE	17,29	2,12	48,28	32,29
COTES-DU-NORD	16,72	2,02	41,21	40,04	HAUTE-MARNE	19,19	2,65	36,74	41,39	VAL-D'OISE	16,71	2,02	48,48	32,76
CREUSE	27,11	1,70	40,17	31	MAYENNE	17,36	3,70	31,99	46,94	VAR	21,51	1,78	43,91	32,78
DORDOGNE	16,02	2,39	45,53	36,04	MEURTHE-ET-MOSELLE	19,45	2,01	44,40	34,12	VAUCLUSE	17,38	2,79	49,24	30,57
DOUBS	19,02	2,30	37,90	40,75	MEUSE	18,54	2,45	36,15	42,83	VENDEE	16,62	3,47	28,65	51,24
DROME	21,51	1,93	43,92	32,62	MORBIHAN	19,57	2,02	30,34	48,04	VIENNE	19,88	2,68	39,23	38,18
ESSONNE	16,46	2,01	47,79	33,72	MOSELLE	18,45	2,16	31,90	47,46	HAUTE-VIENNE	18,93	2,41	46,25	32,38
EURE	17,56	2,25	44,41	35,76	NIEVRE	19,01	2,02	48,08	30,87	VOSGES	20,82	3,18	35,09	40,89
EURE-ET-LOIR	17,73	2,50	40,58	39,17	NORD	14,15	2,38	43,11	40,35	YONNE	19,49	2,20	40,80	37,49
FINISTERE	18,66	1,54	34,06	45,72	OISE	16,64	2,40	43,59	37,35	YVELINES	16,72	2,21	46,06	35
GARD	20,57	2,15	46,13	31,13	ORNE	19,03	2,49	38,41	40,05					

LES RÉFÉRENDUMS DE 1958 A 1969

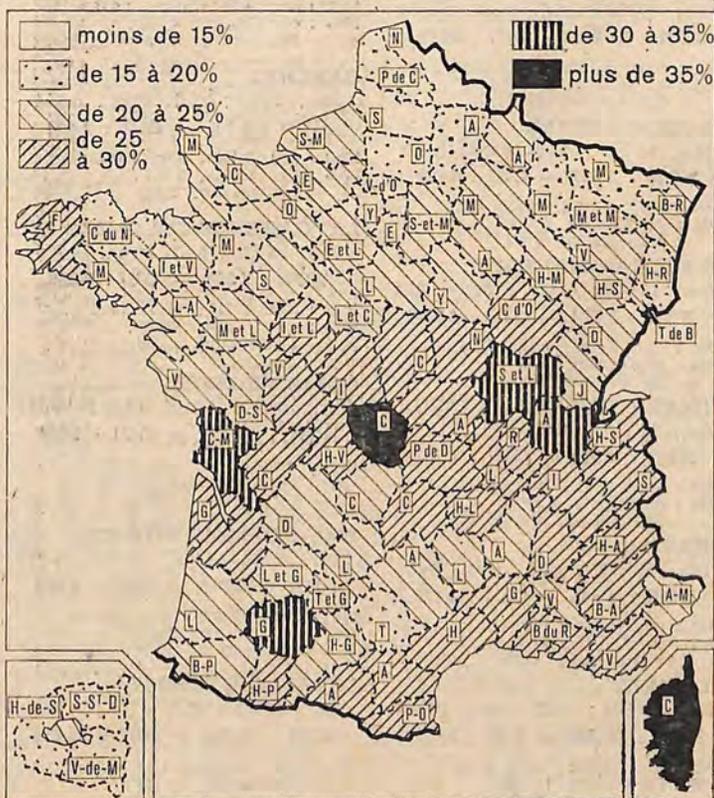
Date	Inscrits	Abstentions	%	Votants	%	Blancs ou nuls	%	Suffrages exprimés	OUI	NON	% par rapport aux inscrits		% par rapport aux suffr. exprimés	
											OUI	NON	OUI	NON
28 septembre 1958	26 603 464	4 006 614	15,06	22 596 850	84,93	303 549	1,14	22 293 301	17 688 790	4 624 511	66,41	17,38	79,25	20,74
8 janvier 1961	27 184 408	6 393 162	23,51	20 791 246	76,48	594 699	2,18	20 196 547	15 200 073	4 996 474	55,91	18,37	75,26	24,73
8 avril 1962	26 991 743	6 589 837	24,41	20 401 906	75,58	1 098 238	4,06	19 303 668	17 508 607	1 795 061	64,86	6,65	80,70	9,29
28 octobre 1962	27 582 113	6 280 297	22,76	21 301 816	77,23	559 758	2,02	20 742 058	12 809 363	7 932 695	46,44	28,76	61,75	38,24
27 avril 1969	28 656 494	5 565 475	19,42	23 091 019	80,57	632 131	2,20	22 458 888	10 515 655	11 943 233	36,69	41,67	46,82	53,17

La carte des abstentions



en 1969

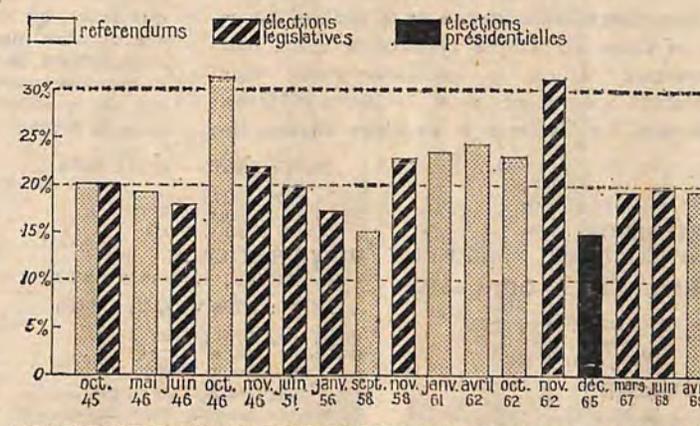
en 1962



LES «NON» PAR RAPPORT AUX SUFFRAGES EXPRIMÉS (par ordre décroissant)

Seine-Saint-Denis	63,02	Var	57,25	Aisne	54,28	Calvados	49,77
Vaucluse	61,69	Basses-Alpes	57,13	Seine-et-Marne	53,97	Orne	48,95
Gers	61,59	Gironde	57,12	Oise	53,85	Doubs	48,18
Aude	61,49	Loir-et-Cher	56,88	Saône-et-Loire	53,32	Deux-Sèvres	47,34
Bouches-du-Rhône	61,34	Yvelines	56,82	Loire	53,02	Loire-Atlantique	47,34
Pyrénées-Orientales	61,33	Hautes-Pyrénées	56,72	Côte-d'Or	52,62	Haute-Marne	47,02
Nièvre	60,89	Meurthe-et-Moselle	56,54	Ain	52,61	Basses-Pyrénées	46,94
Lot-et-Garonne	60,28	Corrèze	56,47	Hautes-Alpes	52,38	Aveyron	46,76
Hérault	60,11	Creuse	56,44	Territoire de Belfort	52,30	Haute-Loire	46,56
Val-de-Marne	59,92	Paris	55,95	Haute-Savoie	52,25	Vosges	46,18
Alpes-Maritimes	59,77	Dordogne	55,81	Yonne	52,11	Corse	45,86
Allier	59,76	Cher	55,67	Marne	52,11	Meuse	45,77
Gard	59,70	Seine-Maritime	55,59	Ardenne	51,82	Cantal	43,60
Val-d'Oise	59,67	Tarn-et-Garonne	55,54	Aube	51,75	Finistère	42,69
Ariège	59,25	Eure	55,39	Nord	51,65	Maine-et-Loire	41,95
Isère	59,11	Indre-et-Loire	55,11	Haute-Saône	51,51	Manche	41,54
Haute-Garonne	58,82	Lot	54,94	Sarthe	51,42	Ille-et-Vilaine	41,10
Haute-Vienne	58,81	Charente-Maritime	54,82	Eure-et-Loir	50,88	Mayenne	40,52
Hauts-de-Seine	58,72	Savoie	54,70	Côtes-du-Nord	50,71	Moselle	40,19
Essonne	58,62	Charente	54,80	Vienne	50,68	Lozère	38,99
Puy-de-Dôme	58,50	Jura	54,69	Ardèche	50,56	Morbihan	38,71
Indre	58,35	Somme	54,55	Landes	50,22	Vendée	35,85
Rhône	57,78	Tarn	54,53	Loiret	50,10	Haut-Rhin	32,44
Drôme	57,38	Pas-de-Calais	54,44			Bas-Rhin	31,78

Les abstentions de 1945 à 1969



La hausse des «non» de 1962 à 1969

Moselle	194,65	Sarthe	36,54
Bas-Rhin	170,24	Charente	36,15
Haut-Rhin	148,01	Gironde	36,10
Meuse	132,81	Loir-et-Cher	35,98
Manche	111,83	Hautes-Alpes	35,38
Meurthe-et-Moselle	107,64	Val-d'Oise	34,79
Orne	106,10	Pas-de-Calais	34,65
Mayenne	98,43	Saône-et-Loire	33,77
Calvados	91,64	Yvelines	33,47
Ille-et-Vilaine	86,31	Isère	33,16
Morbihan	86,28	Loire	33,01
Doubs	82,57	Seine-et-Marne	32,93
Haute-Savoie	80,05	Paris	32,71
Vosges	77,55	Yonne	31,69
Belfort (Territoire de)	73,98	Ardèche	30,21
Haute-Saône	70,62	Aveyron	29,89
Maine-et-Loire	70,11	Hauts-de-Seine	29,14
Loire-Atlantique	67,87	Essonne	27,74
Finistère	67,02	Val-de-Marne	26,71
Haute-Vienne	64,92	Nièvre	26,48
Côtes-du-Nord	64,43	Aube	25,51
Haute-Marne	62,75	Drôme	25,47
Vendée	58,84	Pyrénées-Orientales	23,87
Ardenne	55,61	Landes	22,97
Lozère	55,40	Indre	21,23
Jura	54,93	Hautes-Pyrénées	20,96
Eure	53,95	Cher	20,44
Cantal	48,20	Creuse	19,30
Aisne	47,98	Seine-Saint-Denis	18,55
Seine-Maritime	47,02	Allier	17,66
Rhône	45,83	Hérault	17,17
Marne	45,40	Lot-et-Garonne	16,93
Deux-Sèvres	44,86	Dordogne	16,51
Loiret	43,02	Lot	15,97
Savoie	42,48	Gard	14,41
Vienne	42,12	Var	14,18
Alpes-Maritimes	41,40	Haute-Garonne	13,27
Puy-de-Dôme	41,17	Corrèze	12,94
Ain	40,82	Bouches-du-Rhône	12,10
Somme	40,56	Vaucluse	11,31
Oise	40,38	Basses-Alpes	9,72
Nord	40,12	Tarn-et-Garonne	9,68
Haute-Loire	39,19	Gers	9,55
Basses-Pyrénées	39,04	Tarn	9,06
Côte-d'Or	38,66	Aude	3,99
Charente-Maritime	38,29	Corse	3,36
Indre-et-Loire	37,43	Ariège	0,71
Eure-et-Loir	36,59		

JULES MONNEROT sociologie de la révolution

mythologies politiques du XX^e siècle
marxistes-léninistes et fascistes
la nouvelle stratégie révolutionnaire

“GRANDES ETUDES CONTEMPORAINES”

fayard